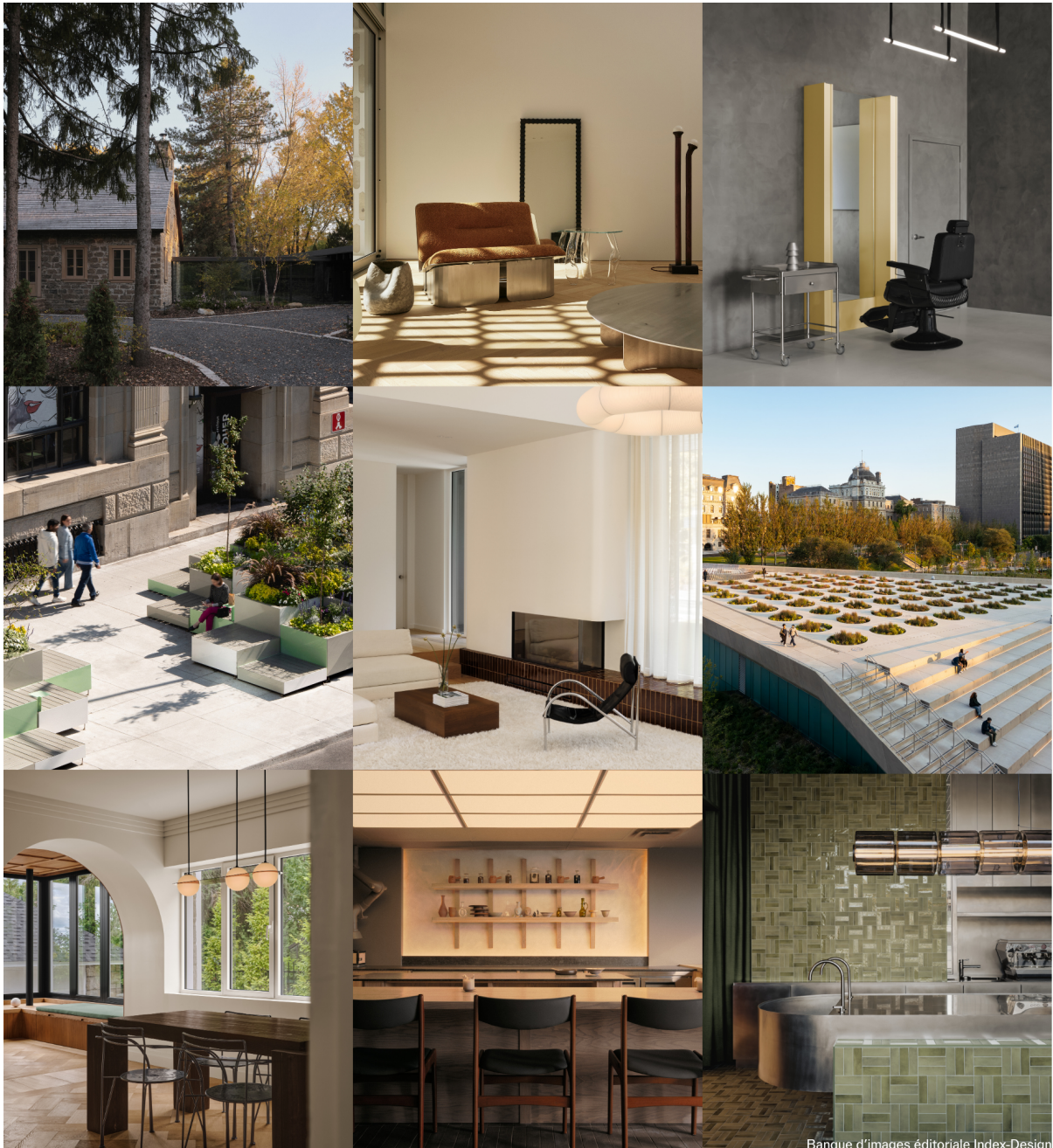


LES PRIX INDEX-DESIGN 2027

Récompenser celles et ceux qui façonnent l'avenir
de l'architecture et du design au Québec



UNE RECONNAISSANCE, PAS UN CONCOURS

À l'occasion de son 20^e anniversaire, Index-Design lance les **Prix Index-Design**, une nouvelle reconnaissance annuelle dédiée à l'architecture et au design québécois, présentée dans la cadre de la Semaine Design de Montréal.

Depuis près de 20 ans, le *Guide 200 architectes et designers québécois* témoigne de la richesse, de la diversité et de l'évolution des pratiques d'ici. Les Prix Index-Design s'inscrivent dans cette continuité, avec une ambition nouvelle : **identifier et faire rayonner les projets, les pratiques et les idées qui font avancer l'architecture et le design.**

Les Prix Index-Design ne cherchent pas simplement à déterminer quels sont les projets les plus remarquables de l'année. À travers seulement **10 catégories** qui dépassent les typologies traditionnelles et **une participation entièrement gratuite**, ils souhaitent refléter les multiples façons dont l'architecture et le design façonnent nos usages, nos expériences et notre rapport aux lieux.

Ils souhaitent reconnaître **ceux qui ouvrent une voie, posent une question pertinente, proposent une réponse juste ou contribuent à transformer notre manière de concevoir, de construire, d'habiter et de vivre nos environnements.**

Le design est une discipline plurielle. Il façonne nos espaces, nos usages et nos expériences, mais il participe également à notre culture, à notre économie et à notre qualité de vie.

Les Prix Index-Design souhaitent ainsi reconnaître **l'importance de l'architecture et du design dans la société**, tout en mettant en lumière celles et ceux qui contribuent à faire évoluer leurs pratiques.

LES 4 PRINCIPES FONDATEURS

Les Prix Index-Design reposent sur quatre principes :

01 ACCESSIBILITÉ

Permettre au plus grand nombre de pratiques et de projets de se faire remarquer, grâce à une participation gratuite et ouverte à l'ensemble de la communauté professionnelle admissible.

02 INDÉPENDANCE

Confier la sélection à un jury indépendant et pluridisciplinaire, selon des critères clairement établis.

03 PLURALITÉ

Les Prix reconnaissent différentes disciplines, approches, échelles et façons de faire.

04 MÉMOIRE

Les projets distingués sont documentés et inscrits dans une archive durable de la création québécoise.

LES CATÉGORIES

Les dix catégories des Prix Index-Design dépassent les typologies traditionnelles de bâtiments, d'espaces, d'objets ou d'échelles pour refléter les multiples façons dont l'architecture et le design façonnent les usages, les expériences et notre relation aux lieux.

HABITER

Récompense un **projet résidentiel** qui se distingue par la justesse de sa conception, sa relation aux usages, la qualité de ses espaces et la cohérence de l'expérience proposée.

TRAVAILLER

Récompense un **environnement de travail** qui réinvente les façons d'occuper, de partager et de faire vivre un espace professionnel, par une conception à la fois pertinente, fonctionnelle et inspirante.

RECEVOIR

Récompense un projet qui crée **une expérience d'hospitalité singulière** par la qualité de ses espaces, son atmosphère, son rapport aux usages et la cohérence de son identité.

La catégorie englobe notamment l'hôtellerie, la restauration, les bars, cafés, lieux de bien-être et de loisirs.

SERVIR

Récompense un projet **destiné à la collectivité** qui se démarque par sa qualité architecturale, son aménagement, sa fonctionnalité et sa contribution au bien commun.

La catégorie englobe notamment les lieux d'éducation, de santé, les bibliothèques et les espaces communautaires.

ACTIVER

Récompense un **espace commercial**, une boutique, une salle de montre ou un espace de services qui transforme l'acte de faire commerce en une expérience spatiale distinctive, cohérente avec son identité et attentive à ses usages.

TRANSFORMER

Récompense **une intervention de rénovation, de transformation, de réhabilitation ou de reconversion** qui donne une nouvelle vie à l'existant, qu'il soit patrimonial ou non.

Le projet peut se distinguer par la sensibilité de son intervention, son rapport à l'existant, sa capacité d'adaptation ou la pertinence de son nouveau programme.

VIVRE ENSEMBLE

Récompense une intervention qui entretient **un rapport remarquable avec son territoire, son paysage, son espace public, son milieu naturel ou urbain** et qui enrichit la relation entre les personnes, les usages et leur environnement.

FAIRE AUTREMENT

Récompense un projet qui propose **une autre façon de concevoir, construire, habiter ou utiliser les ressources.**

Le projet fait preuve d'ingéniosité dans l'utilisation des matériaux, des procédés ou des technologies et démontre une volonté concrète de produire un impact positif sur son environnement.

HORS CADRE

Récompense un projet dont la force repose sur **la rencontre de multiples disciplines ou savoir-faire.**

Le projet peut intégrer des artistes, artisans, designers, architectes, fabricants, professionnels des métiers d'art ou autres créateurs.

Les projets éphémères et les installations sont admissibles.

NOUVELLE VOIX

Récompense **un projet porté par une pratique émergente** qui se distingue une vision, une méthode, une sensibilité ou une manière nouvelle d'aborder l'architecture et le design.

LE GRAND PRIX INDEX-DESIGN 2027

Le Grand Prix Index-Design est la plus haute distinction du programme.

Il ne récompense pas nécessairement le projet le plus spectaculaire, le plus coûteux ou le plus techniquement complexe. Il distingue **le projet qui ouvre une voie.**

Le Grand Prix récompense l'un des 10 projets lauréats des Prix Index-Design qui, selon le jury, démontre avec le plus de force une combinaison exceptionnelle de vision, de justesse, de singularité, d'impact et de pertinence.

Il représente la contribution la plus significative de l'année à l'évolution de l'architecture et du design québécois.

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Les Prix Index-Design proposent un modèle différent des concours traditionnels de l'industrie. La participation est **entièrement gratuite** et ouverte à l'ensemble de la communauté professionnelle admissible.

Les projets peuvent être soumis directement par leurs concepteurs, mais peuvent également être **proposés ou repérés par Index-Design ou par des membres de sa communauté professionnelle.**

Tous les projets admissibles sont évalués selon six critères transversaux.

SINGULARITÉ ET MÉMORABILITÉ

Le projet se distingue par une recherche formelle affirmée. Il présente un traitement des matières, une configuration des espaces ou des choix d'aménagement qui lui confère un caractère singulier et mémorable.

INGÉNIOSITÉ

Le projet démontre une adaptabilité créative, qu'elle soit formelle, technique, matérielle ou conceptuelle.

EXPÉRIENCE VÉCUE

Le projet améliore de façon tangible la vie de ceux qui l'habitent ou l'utilisent.

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Les choix de conception témoignent d'une intention sincère en matière de durabilité.

COHÉRENCE CRÉATIVE

Qualité formelle, maîtrise des matériaux et cohérence de la démarche créative.

IDENTITÉ CRÉATIVE

Ancré dans l'identité créative québécoise, le projet se distingue par son caractère audacieux et son impact. Il témoigne du dynamisme de la création d'ici et contribue activement à faire évoluer l'architecture et le design québécois

LE PROCESSUS DE SÉLECTION

Les Prix Index-Design privilégient un processus de sélection indépendant, ouvert et transparent.

Étape 1

SOUMISSION – Jusqu'au 29 janvier 2027

Les professionnels peuvent soumettre leurs projets gratuitement **via [le formulaire de dépôt de dossier](#)** pendant la période d'admissibilité, **soit jusqu'au 29 janvier 2027**.

Les projets peuvent également être identifiés ou proposés par Index-Design et sa communauté.

Étape 2

PRÉSÉLECTION – du 29 janvier au 11 février

Les dossiers admissibles sont analysés par l'équipe d'Index-Design selon les critères établis. Une sélection de projets est ensuite présentée au jury.

Étape 3

ANALYSE DES DOSSIERS - du 11 au 25 février

Le Jury note les projets soumis en fonction des critères d'évaluation et d'une grille de notation fournie par Index-Design

Étape 4

DÉLIBÉRATION DU JURY - le 26 février 2027

Chaque membre du jury procède à une première évaluation individuelle. Les projets retenus font ensuite l'objet d'une discussion et d'une délibération collective.

Étape 5

ANNONCE DES FINALISTES - le 10 mars 2027

Les finalistes dont le dossier a été pré-sélectionné sont dévoilés publiquement, sur le site de la Semaine Design de Montréal et sur les médias sociaux.

Étape 6

LAURÉATS - le 26 février 2027

Un lauréat est choisi dans chacune des dix catégories.

Le jury peut également décider de ne pas attribuer un prix dans une catégorie si aucun projet ne répond au niveau d'exigence attendu.

Le Grand Prix Index-Design est décerné au projet lauréat qui, selon le jury, constitue la contribution la plus significative à l'évolution de l'architecture et du design québécois.

Étape 7

REMISE DES PRIX ET GALA - le 1er juin 2027

Les lauréats sont officiellement dévoilés à l'occasion de la soirée de Gala qui se tiendra le 1er juin 2027 au Musée des beaux-arts de Montréal.

LE JURY

Le jury de cette première édition est présidé par l'architecte **Pierre Thibault**.

Il est composé de personnalités reconnues issues de différents horizons de l'architecture, du design, de la culture, des affaires et des médias.

Sa composition privilégie :

- la compétence;
- la diversité des parcours;
- la pluralité des disciplines;
- la diversité des générations;
- la diversité des perspectives;
- une représentation québécoise et internationale.

Le jury est indépendant du processus commercial d'Index-Design.

Tout membre du jury doit déclarer les situations pouvant constituer un conflit d'intérêts et ne peut participer à l'évaluation d'un projet avec lequel il entretient une relation directe susceptible de compromettre son impartialité.

ADMISSIBILITÉ

Qui peut participer?

Les firmes d'architecture et de design, architectes, designers, artisans-créateurs, collectifs et concepteurs ayant un bureau au Québec.

Les projets peuvent avoir été réalisés au Québec ou ailleurs dans le monde.

Période d'admissibilité

Les projets doivent avoir été achevés entre **juillet 2025 et janvier 2027**.
La clôture du dépôt des dossiers est le **29 janvier 2027**.

Dossier

Le dossier comprend :

- une présentation du projet;
- une description de l'intention et de la démarche;
- les crédits complets du projet;
- un minimum de six photographies professionnelles haute définition, libres de droits pour usage numérique et imprimé;
- tout élément complémentaire pertinent : plans, croquis, dessins, vidéos, etc.

Les dossiers sont acceptés en français ou en anglais.

Les images générées ou modifiées par intelligence artificielle sont acceptées à titre d'éléments complémentaires, lorsqu'elles sont clairement identifiées.

La catégorie Nouvelle Voix vise les pratiques émergentes.

L'admissibilité est déterminée selon l'un des critères suivants :

- professionnel âgé de 35 ans ou moins;
- entreprise ou pratique fondée depuis moins de huit ans.

C'est la nouveauté de la voix, de la démarche ou de la vision qui est recherchée.

CE QUE REÇOIVENT LES LAURÉATS

Chaque lauréat reçoit :

- un trophée officiel des Prix Index-Design;
- le statut de **Lauréat des Prix Index-Design 2027**;
- une présence éditoriale dans le *Guide 200 architectes et designers québécois*, 18e édition, véritable archive de la création québécoise;
- une mise en valeur sur les plateformes numériques d'Index-Design et de la Semaine Design de Montréal;
- une présence dans les communications médias entourant les Prix;
- un kit de visibilité numérique;
- une mise en valeur lors du Gala;

Les lauréats sont autorisés à utiliser le sceau officiel des Prix Index-Design dans leurs communications.

LE GALA

Les Prix Index-Design seront remis dans le cadre de la deuxième édition de la **Semaine Design de Montréal**, le mardi 1er juin 2027 dans le cadre exceptionnel du Musée des beaux-arts de Montréal.

Le Gala réunira environ 350 professionnels de l'architecture, du design, de la culture et des affaires.

La cérémonie sera suivie d'un cocktail dînatoire au Musée des beaux-arts de Montréal.

FAQ

Qu'est-ce que les Prix Index-Design?

Les Prix Index-Design sont une reconnaissance annuelle qui met en lumière les projets, les pratiques et les démarches qui contribuent à faire évoluer l'architecture et le design au Québec.

Est-ce un concours?

Les Prix Index-Design se distinguent du modèle traditionnel des concours. La participation est gratuite, les projets peuvent être soumis ou repérés, et la sélection repose sur un jury indépendant.

Il s'agit de Prix de reconnaissance, et non pas d'un concours.

Combien coûte la participation?

La participation est entièrement gratuite.

Un achat publicitaire dans le Guide 200 est-il nécessaire?

Non. Les Prix Index-Design sont entièrement indépendants de tout achat publicitaire ou placement média dans le *Guide 200 architectes et designers d'intérieur québécois*.

Qui peut soumettre un projet?

Les professionnels et organisations admissibles ayant une présence professionnelle au Québec peuvent soumettre un projet.

Un projet réalisé à l'extérieur du Québec est-il admissible?

Oui. Un projet peut être réalisé partout dans le monde à condition d'être conçu ou porté par un professionnel ou une organisation ayant un bureau au Québec.

Peut-on soumettre plusieurs projets?

Oui, dans la mesure où chaque projet répond aux critères d'admissibilité et est soumis dans la ou les catégories pertinentes.

Les projets peuvent-ils être soumis par quelqu'un d'autre que leur concepteur?

Les projets peuvent être proposés par un membre de la communauté. L'équipe d'Index-Design pourra communiquer avec les concepteurs concernés afin de compléter le dossier.

Les images générées par IA sont-elles acceptées?

Seules les photos de projets réalisés sont acceptées lors du dépôt de dossier. Toutefois, des rendus IA sont acceptés à titre de documentation complémentaire pour soutenir un propos. Toute utilisation significative d'intelligence artificielle doit être déclarée dans le dossier.

Les projets doivent-ils être réalisés en 2027?

Non. Les projets doivent avoir été achevés durant la période d'admissibilité établie pour l'édition 2027, soit entre **juillet 2025 et janvier 2027**.

Quand les lauréats seront-ils dévoilés?

Les finalistes seront dévoilés publiquement à la fin de l'hiver 2027.

Les lauréats seront annoncés lors du Gala du Prix Index-Design qui se tiendra le 1er juin 2027 au Musée des beaux-arts de Montréal, dans le cadre de la Semaine Design de Montréal.

Comment les projets sont-ils évalués?

Les projets sont évalués selon les 6 critères de sélection et d'évaluation, qui seront observés par le Jury:

SINGULARITÉ ET MÉMORABILITÉ

Le projet se distingue par une recherche formelle affirmée. Il présente un traitement des matières, une configuration des espaces ou des choix d'aménagement qui lui confèrent un caractère singulier et mémorable.

INGÉNIOSITÉ

Le projet démontre une adaptabilité créative, qu'elle soit formelle, technique, matérielle ou conceptuelle.

EXPÉRIENCE VÉCUE

Le projet améliore de façon tangible la vie de ceux qui l'habitent ou l'utilisent.

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Les choix de conception témoignent d'une intention sincère en matière de durabilité.

COHÉRENCE CRÉATIVE

Qualité formelle, maîtrise des matériaux et cohérence de la démarche créative.

IDENTITÉ CRÉATIVE

Ancré dans l'identité créative québécoise, le projet se distingue par son caractère audacieux et son impact. Il témoigne du dynamisme de la création d'ici et contribue activement à faire évoluer l'architecture et le design québécois

Qui compose le jury?

Le jury rassemble des professionnels et personnalités issus de l'architecture, du design, de la culture, des affaires et des médias. Sa composition vise la diversité disciplinaire, générationnelle et culturelle.

Le jury 2027 est présidé par l'architecte Pierre Thibault, d'Atelier Pierre Thibault.

Qu'est-ce qui distingue les Prix Index-Design?

Les Prix Index-Design combinent une participation gratuite, un processus indépendant, une sélection ouverte, un jury pluridisciplinaire et une démarche éditoriale portée par une organisation qui documente depuis près de 20 ans l'évolution de l'architecture et du design québécois.